

Diplôme inter-universitaire Sommeil et sa pathologie



Durée
2 ans



Composante
UFR Médecine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les candidatures 2025/2026 seront ouvertes du 1 septembre 2025 au 30 octobre 2025

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Contactez dès le mois de juin 2025 et avant de commencer votre candidature, le responsable de l'enseignement par mail à rtamisier@chu-grenoble.fr en mettant en double dsalas@chu-grenoble.fr afin de vérifier que vous pouvez effectuer votre stage en Laboratoire du sommeil de Grenoble.

Après autorisation de candidater, veuillez vous connecter [ICI](#)

Durée : 2 ans

43 heures d'enseignement théorique réparties en 4 séminaires obligatoires et 55 heures de E-learning

Stage pratique obligatoire de 84 heures à effectuer entre janvier et juin dans le service d'exploration du sommeil du CHU de Grenoble.

Dates 2024/2025

Les cours en direct seront réalisés via la plateforme ZOOM aux dates suivantes : **(dates de l'année en cours pour information)**

Examen écrit : 13 juin 2025 (**10h-12h 14h-16h**, convocation 30 minutes avant, en présentiel à Paris 18e (faculté de médecine de Bichat))

Examen oral : septembre 2025

Tarifs Formation 2025/2026

Formation initiale : 610€ (Année 1= 410€/ Année 2= 200€)*

Formation continue : 910€ (Année 1=610€/ Année 2= 300€)

* (+ droits inter U)

Objectifs :

Regrouper la formation du sommeil sur un plan national.

- Initiation à la Physiologie et à la Neurologie du Sommeil,

- Formation aux pathologies du sommeil,

- Acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance

Organisation

Contrôle des connaissances

Afin de valider le DIU, une note # 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury inter-régional (Grenoble-Montpellier-Marseille-Saint-Etienne) constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période d'un an. Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques (Stage) l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve.

Aménagements particuliers

L'UGA s'attache à offrir aux personnes en situation de handicap des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées à leurs besoins et à leurs projets.

Se faire reconnaître travailleur handicapé et **Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)**, par la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

contact: [✉ accueil-sah @ univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr)

Admission

Public cible

Docteurs en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie ;
les étudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales,

les titulaires d'un DEA et les étrangers possédant des titres équivalents.

Pré-requis obligatoires

Pas de pré-requis spécifiques

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sebastien BAILLIEUL

✉ sbaillieul@chu-grenoble.fr

Contact administratif

Charly Moreau

☎ 04 38 38 83 43

✉ Charly.Moreau@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat Grenoble

Danielle SALAS

✉ dsalas@chu-grenoble.fr

Secrétariat Grenoble

MANROUBIA Melanie

✉ mmanroubia@chu-grenoble.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Aix-Marseille

Amiens

Angers

Besançon

Bordeaux II

Brest

Dijon

Limoges

Claude Bernard Lyon

Lille II

Montpellier I

Nancy 1

Nantes

Nice

Paris VI

Paris VII

Paris XI

Paris XII

Poitiers

Rouen

Saint-Etienne

Strasbourg ULP

Toulouse

Tours

Lieu(x) ville

 Grenoble

En savoir plus

Candidature

 <https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Organisation

ANNEE 1 du DIU : essentiellement théorique avec des cours comme d'habitude

attention ANNEE 2 du DIU : uniquement les étudiants ayant réussi l'examen écrit passeront en 2e année où auront lieu des stages - **cela va alors réduire de manière très significative le nombre de stagiaires que vous accueillerez cette année (nombre très réduit !) et même l'année prochaine** (uniquement ceux qui auront réussi l'examen = environ 50 % du nombre habituel de stagiaires).

Spécificités du programme

Pour information programme 2024/2025

Séminaire d'INTRODUCTION : il se tiendra **en présentiel à Paris** (faculté de médecine, site Bichat, Paris 18e), le **9 décembre 2024** : Présentation du DIU, Généralités sur le sommeil, Introduction à la lecture des tracés de polysomnographie

Séminaire 1 : Le sommeil normal : **20 janvier 2025 en visio** : Physiologie du sommeil normal. Physiologie des grandes fonctions du sommeil. Techniques d'exploration du sommeil et de la vigilance

Séminaire 2 : insomnie/chronobiologie : **21 Janvier 2025 en visio**: Insomnies. Troubles des rythmes circadiens du sommeil, Psychiatrie, Environnement.

Séminaire 3 : pathologie respiratoire du sommeil/pédiatrie : **17 et 18 mars 2025 en visio** : Respiration pendant le sommeil, Syndrome d'apnées et hypopnées obstructives du sommeil (physiopathologie, épidémiologie, comorbidités, traitements), Pathologie broncho-pulmonaire et sommeil. Pathologie neuro-musculaire et restrictive. SAS central. Obésité. Troubles respiratoires du sommeil en pédiatrie (physiopathologie, épidémiologie, diagnostic et traitement). Insomnie de l'enfant.

Séminaire 4: Hypersomnie/Parasomnies/troubles moteurs : **5 et 6 mai 2025 en visio**: Aspects épidémiologiques. Hypersomnolences centrales (narcolepsie, hypersomnie idiopathique...). Parasomnies. Epilepsies et sommeil. Syndrome des jambes sans repos et mouvements périodiques. Hypersomnolences de l'enfant. Troubles du sommeil et pathologie neurologique.